

DI 01813

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P.1044 KIGALI

KIGALI, le

25 AVR. 1988

N° 1239 /15.08.01

*El
pours
26/9/88*

Monsieur NJANGWE Philippe
C/o Ministère de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
KIGALI

Monsieur,

Suite à votre lettre du 20 Avril 1988 et contrairement à ma lettre n°1155/15.08.01 du 19 Avril 1988, je porte à votre connaissance que pour des raisons familiales, vous êtes autorisé à prendre le congé vous accordé par ma lettre n°1019/15.00 du 6 Avril 1988.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM

W. M. M.

MINISTERE DE LA JEUNESSE
Secretary General



C.P.I.B:

- Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle. - KIGALI
- Monsieur le Secrétaire Général au MIJEUCOOP
KIGALI
- Monsieur le Directeur Général des Sports et Loisirs
KIGALI